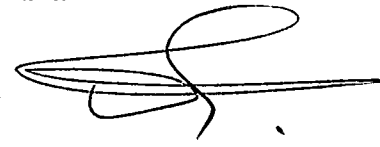


Bordereau attestant l'exactitude des informations - FREJUS - 8303 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 10/12/2025 - 10494 - 2010 B 01086 - 491 721 767 - ABC COMMERCIALISATION

Désignation de l'entreprise		SARL ABC COMMERCIALISATION		293 Avenue des Collines de VALE		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		83700 SAINT RAPHAEL		Durée de l'exercice en nombre de mois *		12	
SIRET		4 9 1 7 2 1 7 6 7 0 0 0 3 7		Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		31/12/2024	
				Exercice N-1 clos le		31/12/2023	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	2 300	030	81	2 219	
	Immobilisations financières* (1)	040	1 000	042		1 000	1 000
	Total I (5)	044	3 300	048	81	3 219	1 000
ACTIF CIRCULANT	Stocks { Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
	Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances { Clients et comptes rattachés * (2) { Autres * (3)	068		070			
		072	186 716	074		186 716	186 073
	Valeurs mobilières de placement	080	29 907	082		29 907	29 907
	Disponibilités	084	8 051	086		8 051	11 461
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	224 675	098		224 675	227 441
	Total général (I + II)	110	227 975	112	81	227 894	228 441
CAPITAUX PROPRES				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 000		1 000	
	Ecarts de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		100		100	
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'annulation de d'actions vivantes) *	132	151 455		151 455		
	Report à nouveau	134	1 346		2 036		
	Résultat de l'exercice	136	(522)		(691)		
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142	153 379		153 901		
Provisions pour risques et charges		Total II		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	619		544		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169)	172					
	Comptes courants d'associés	173	73 896		73 996		
	Autres dettes	175					
	Produits constatés d'avance	174					
Total III	176	74 515		74 540			
Total général (I + II + III)		180		227 894		228 441	
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	2 300	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans le formulaire n° 2033-NOT.

certifié conforme  N/A

Formulaire simplifié (article 301 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SARL ABC COMMERCIALISATION		Néant	
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 31/12/2024		Exercice N-1 clos le 31/12/2023	
		1		2	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210		
	Production vendue { biens dont export et livraisons } { services * intracommunautaires }	215	214		
		217	218		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222		
	Production immobilisée *		224		
	Subventions d'exploitation reçues		226		
	Autres produits		230		
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)		232		
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234		
	Variation de stock (marchandises) *		236		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240		
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	1 569	699
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxes professionnelles CFE et CVAE *)	243	244		25
	Rémunérations du personnel *		250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)		252		
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du droit de commerce article 39, I-2°, alinéa 3 du CGI)	255	254	81	
	Dotations aux provisions		256		
	Autres charges { dont provisions fiscales pour impositions courtes et longues et 21 étrangers } { dont provisions fiscales pour impositions courtes et longues et 21 étrangers } { dont provisions fiscales pour impositions courtes et longues et 21 étrangers }	259	262		
		260			
Total des charges d'exploitation (II)		264	1 650	724	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	(1 650)	(724)
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers (III)		280	1 128	33
	Produits exceptionnels (IV)		290		
	Charges financières (V)		294		
	Charges exceptionnelles (VI)		300		
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	(522)	(691)
B - RÉSULTAT FISCAL Reporte le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	314	522
RÉGIMÈNES	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles *		322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cessions d'associés	247	330		
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC *	248			
	Portion des loyers à réintégrer dans la base d'imposition (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 series D))	249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation en tonnage des entreprises de transport maritime		998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation en tonnage des entreprises de transport maritime		999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997	
DÉDUCTION	Entreprises exonérées (44 series)	986			
	Jointe entreprise innovante (44 series A)	989			
	Statut d'exploitant agricole (44 series B)	991			
	Investissements et amortissements (44 series C)	344			
	Zone franche urbaine (44 series A)	987			
	Zone de développement (44 series D)	127			
	Zone franche industrielle (44 series E)				
	Zone franche commerciale (44 series F)				
	Crédit d'impôt sur le revenu (44 series G)	346			
	Déduction exceptionnelle (art. 39 series A)	643			
BÉNÉFICE	Déduction exceptionnelle (art. 39 series B)	645			
	Déduction exceptionnelle (art. 39 series C)	647			
	Déduction exceptionnelle (art. 39 series D)	649			
	Déduction exceptionnelle (art. 39 series E)				
	Déduction exceptionnelle (art. 39 series F)				
	Déduction exceptionnelle (art. 39 series G)				
	Déduction exceptionnelle (art. 39 series H)				
	Déduction exceptionnelle (art. 39 series I)				
	Déduction exceptionnelle (art. 39 series J)				
	Déduction exceptionnelle (art. 39 series K)				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			352	354	522
Bénéfice col. 1			352		
Déficit col. 2			356		
Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)					
Déficits antérieurs reportables * : dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS			370	372	522
Bénéfice col. 1			370		
Déficit col. 2			372		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

vérifié conforme

157

2033B - Divers à réintégrer
au 31/12/2024

Libellé	Montant
Totalisation	

167

2033B - Divers à déduire
au 31/12/2024

Libellé	Montant
Totalisation	

15

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

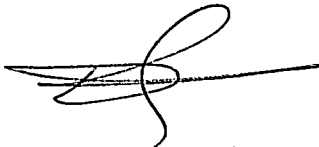
DGFP N° 2033-C2025

Formulaire obligatoire (article 502 Section A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SARL ABC COMMERCIALISATION						Néant ☐			
IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice			
ACTIF IMMOBILISE								Réévaluation légale *			
								Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442	2 300	444		446	2 300		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
	Immobilisations financières	480	1 000	482		484		486	1 000		
TOTAL		490	1 000	492	2 300	494		496	3 300		
AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif; reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532	81	534		536	81		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
	TOTAL	570		572	81	574		576	81		
PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nature des immobilisations cédées vides de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme					
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,80 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis IA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

certifié conforme



NF

2033C - Détail du cadre III, plus & moins values
au 31/12/2024

Nature des immobilisations cédées	Valeur d'actif	Amortiss.	Valeur résiduelle	Prix de cession	court terme	Plus ou moins-values		
						long terme 19%	long terme 15% ou 12,	long terme 0%
Totalisation								

107

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SARL ABC COMMERCIALISATION**Néant ☐

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

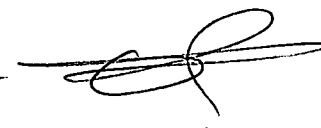
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
	Dotations		Reprises				
Fonds commercial	681		683				
Autres Immob. incorp.	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
Terrains	710		715		2		
Constructions	720		725		3		
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4		
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5		
Matériel de transport	750		755		6		
Autres immobilisations corporelles	760		765		7		
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice 982 bis
Déficits imputés		983
Déficits reportables		984
Déficits de l'exercice		860
Total des déficits restant à reporter		870

IV DIVERS		
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)		325
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		380
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326
N° du centre de gestion agréé		388
Montant de la TVA collectée		374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033-ID déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans le notice n° 2033-NOT.

certifié conforme 

NF

6 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2025

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1/0 (1) Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

N° SIRET 49172176700037

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL ABC COMMERCIALISATION

ADRESSE (voie) 293 Avenue des Collines de VALE

CODE POSTAL 83700 VILLE SAINT RAPHAEL

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	
TOTALISATION	905		TOTALISATION	906	

I. CAPITAL DEVENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique ☐ Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DEVENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom de famille DAVIDIAN Prénom(s) Florence

Nom d'usage NICOLINI % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département 83 Commune FREJUS Pays FRANCE

Adresse : N° Voie Avenue des Collines de Val

Code postal 83700 Commune SAINT-RAPHAEL Pays FRANCE

Titre (2) M Nom de famille NICOLINI Prénom(s) PASCAL

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département 83 Commune SAINT RAPHAEL Pays FRANCE

Adresse : N° Voie AV DES COLINES DE VALESCU

Code postal 83700 Commune ST RAPHAEL Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Authifié conforme

18

SARL ABC COMMERCIALISATION

société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros

**siège social : 293 AV DES COLLINES DE VALESCURE
83700 ST RAPHAEL**

491 721 767 RCS Frejus

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANUELLE DU 27 JUIN 2025

l'an deux mille vingt cinq , le vendredi vingt sept juin à quatorze heures ,

les associés se sont réunis au siège social de la société en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la gérance . Sont présents ou représentés

- | | |
|---|-------------|
| - Monsieur pascal NICOLINI
propriétaire de quarante neuf parts | ci 49 parts |
| - Madame florence NICOLINI
propriétaire de quarante neuf parts | ci 49 parts |
| - Mademoiselle Séverine NICOLINI
propriétaire de deux parts | ci 2 parts |

total des parts présentes ou représentées sur les cent parts représentant le capital social	ci 100 parts
--	--------------------

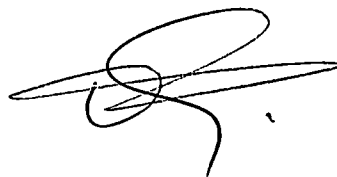
Madame florence NICOLINI préside la séance en qualité de gérante associée .

la présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la feuille de présence à l'assemblée
- les pouvoirs éventuels des actionnaires représentés
- les copies des lettres de convocation adressées aux actionnaires
- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2024
- le compte de résultat , le bilan et l'annexe de l'exercice écoulé
- le texte des résolutions
- les statuts de la société

Madame la présidente déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés non - gérants plus de quinze jour avant la date de la présente réunion et qu'ils ont eu la possibilité de poser , pendant ce même délai , toutes questions à la gérante , ce dont l'assemblée lui donne acte .

certifié conforme



puis la présidente rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024
- quitus de gérance
- affectation des résultats
- approbation des conventions visée à l'article 223- 19 du code de commerce
- questions diverses

La présidente donne ensuite lecture du rapport de gérance et ouvre la discussion .

Personne ne demandant la parole , la présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L' assemblée générale , après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société approuve ledit rapport ainsi que le bilan au 31 décembre 2024, le compte de résultat et l'annexe tels qu'ils viennent de lui être présentés et qui font apparaître un déficit De -522,00 euros

Cette résolution , mise au voix , est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L' assemblée générale décide d'affecter le déficit de l ' exercice de la façon suivante :

Résultat de l'exercice	-522,00 €
report a nouveau	1 346,00 €
autres réserves	151 455,00 €
réserve légale	100,00 €

Soit au Total : 152 379,00 €

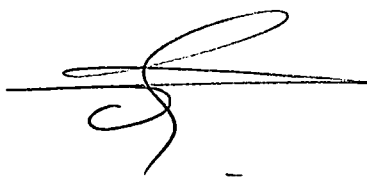
Reçoit l'affectation suivante :

- autres réserves	151 455,00 €
-réserve légale	100,00 €
-report a nouveau	1 346,00 €

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts , nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices .

Cette résolution , mise au voix , est adoptée à l'unanimité

certifié conforme 

TROISIEME RESOLUTION

l'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance mentionnant l'absence de convention visée à l'article L 223-19 du nouveau code de commerce en prend acte purement et simplement

Cette résolution , mise au voix , est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne quitus à le gérante de sa gestion pour l'exercice écoulé

Cette résolution , mise au voix , est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

L 'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie , certifiée conforme , du présent procès verbal pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités légales .

Cette résolution , mise au voix , est adoptée à l'unanimité

plus rien n'étant à l'ordre du jour , la séance est levée

De tout ce que dessus , il a été dressé le présent procès verbal qui , après lecture , a été signée par la gérante et président de séance .

La Gérante ,
F. NICOLINI

certifié conforme 